

ANNONCE A PUBLIER
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

PROCEDURE ADAPTEE

(Articles R2123-1¹ + 4 +5 et R2131-12 du Code de la Commande Publique)

Journal d'annonces légales (JAL)

- **Les Affiches de Grenoble : collectivite@legalcie.fr**

I. Acheteur

Groupement de commandes constitué par la commune et le CCAS de VIF coordonné par la commune de Vif

SIRET Commune de Vif: **213 805 450 00011** - SIRET CCAS de Vif : **263 810 137 00012**

Représentant du pouvoir adjudicateur : Monsieur Le Maire de Vif

Adresse : 5 Place de la Libération 38450 VIF

Téléphone : 04.76.73.50.99

E.mail : juridique@ville-vif.fr

L'acheteur intervient en tant que Pouvoir Adjudicateur

II. Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du CCP. La procédure est soumise aux dispositions des articles R. 2123-1 3° et R. 2123-2 du CCP.

Le présent marché est passé en vertu des dispositions de l'article R. 2123-1 du CCP permettant le recours à une procédure adaptée pour des marchés ayant pour objet des **services sociaux et autres services spécifiques**.

Conformément aux articles L. 2113-15 et L. 2113-16 du code de la commande publique, il s'agit d'un accord-cadre réservé aux entreprises de l'économie sociale et solidaire.

III. Objet du marché

Mission d'affectation d'animateurs et/ou de directeurs occasionnels et de soutien pédagogique sur les temps extrascolaires.

IV. Calendrier d'exécution

Démarrage prévisionnel : **1^{er} février 2025**

Durée prévisionnelle : **12 mois** renouvelable 3 fois par période de 1 an, soit une durée maximum possible de **36 mois**

V. Allotissement

Néant (Voir RC)

VI. Caractéristiques principales

Il s'agit d'un **accord-cadre à bons de commande de services** destiné à faire face à des besoins :

- d'affectation de personnel d'animation (animateurs et/ou directeurs occasionnels) en Contrat d'Engagement éducatif pour les accueils de mineurs extrascolaires (secteur enfance pour la commune / secteur jeunesse pour le CCAS)
- de mise en œuvre de soutien pédagogique en lien avec le Projet Éducatif De Territoire et d'accompagnement administratif pour l'accueil de groupes de mineurs autonomes
- d'organisation et de coordination des sessions de formation BAFA sur le territoire

VII. Variantes

Les variantes sont interdites.

VIII. Obtention du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation des entreprises est délivré gratuitement par voie électronique en le téléchargeant sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_OX_vlxLCpr

IX. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Voir RC.

X. Date limite de réception des offres

Le **31 octobre 2024 à 12h00**

XI. Modalités de dépôt des offres

Les offres dématérialisées sont déposées sur le profil acheteur à l'adresse suivante :

<https://www.achatpublic.com/>

Les modalités de dépôt sont précisées dans le RC.

XII. Délai de validité des offres

90 jours

XIII. Critères de jugement des offres

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Valeur technique de l'offre - **60.0 % au vu du mémoire technique**
2. Prix - **40.0 % au vu du DQE**

Les modalités de notation de chacun des critères sont fixées au RC.

XIV. Modalités d'obtention des renseignements d'ordre administratif et/ou techniques

Pour obtenir tous renseignements complémentaires les opérateurs peuvent déposer une demande sur le profil acheteur de la collectivité.

Une réponse leur sera transmise sous forme dématérialisée dans les conditions précisées dans le règlement de la consultation.

XV. Date d'envoi de l'avis à la publication

30/09/2024